

HRCO

HUMAN RESOURCES
COMMUNITY



BILAN SOCIAL 2018

C'EST VOUS
L'AVENIR



SOCIÉTÉ
GÉNÉRALE

PRÉAMBULE

Le Bilan Social présente une “photographie” de la situation des collaborateurs au sein de Société Générale France au 31 décembre 2018.

La variété et la richesse des données chiffrées qu’il contient offrent une vue d’ensemble des caractéristiques du personnel et de leurs conditions de travail, et nourrissent le dialogue social interne.

En présentant un historique des données chiffrées sur trois ans, il permet de mesurer les changements intervenus depuis 2016.

Les indicateurs fournis sont répartis dans 7 chapitres :

EMPLOI:

chiffres sur les effectifs, travailleurs extérieurs, recrutements, départs, promotions, absentéisme...

RÉMUNÉRATIONS ET CHARGES

ACCESSOIRES:

montants et hiérarchie des salaires, charges sociales, primes individuelles, participation et intéressement...

CONDITIONS D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ:

accidents de travail, maladies professionnelles...

AUTRES CONDITIONS DE TRAVAIL:

durées et aménagements du temps de travail, dépenses d’amélioration des conditions de travail...

FORMATION:

montants consacrés à la formation continue, nombre de salariés formés, types de formation dispensées...

RELATIONS PROFESSIONNELLES:

accords signés, résultats des élections des représentants du personnel...

AUTRES CONDITIONS DE VIE RELEVANT DE L'ENTREPRISE:

implication de l’entreprise dans les œuvres sociales telles que le logement, les allocations vacances...

CHIFFRES CLÉS

6773
RECRUTEMENTS

9000
COLLABORATEURS
BÉNÉFICIENT DU
TÉLÉTRAVAIL

3646
SALARIÉS
À TEMPS
PARTIEL

2571 €*
BRUTS PAR SALARIÉ AU TITRE
DE L'INTÉRESSEMENT
EN MOYENNE ET DE LA PARTICIPATION

46,6% DE
FEMMES
PARMI LES CADRES

1380 COLLABORATEURS
EN SITUATION DE
HANDICAP

*Hors supplément d'intéressement.

Les indicateurs sociaux sont donnés sur le périmètre Société Générale SA en France, c'est-à-dire Société Générale hors filiales (effectif : 41 833).

18 ACCORDS
SIGNÉS
AU SEIN DE L'ENTREPRISE

3,08% DE
LA
MASSE SALARIALE
CONSACRÉE À LA
FORMATION CONTINUE

12,3 MILLIONS
€
VERSÉS EN ALLOCATION
DE CRÈCHE
ET DE GARDE

EMPLOI

Notre gestion prévisionnelle des emplois et des compétences est un outil clé pour accompagner les évolutions du Groupe : elle correspond à une démarche stratégique de pilotage et d'anticipation. Elle vise à permettre au Groupe de se doter des compétences dont nos métiers auront besoin dès demain.

Nous favorisons l'adaptation permanente des compétences de nos collaborateurs aux évolutions rapides de notre environnement. Notre dispositif de formation, notre politique de mobilité interne active, la mise à jour régulière des fiches métiers et l'identification de passerelles pertinentes entre les différents métiers sont nos atouts pour garantir l'employabilité de nos collaborateurs.

Si la mobilité interne est systématiquement privilégiée pour pourvoir nos postes, le recrutement externe d'experts nous permet de développer les métiers en croissance ou naissants, en portant une attention particulière à la diversité des profils.

Le recrutement des jeunes diplômés est également un axe prioritaire et les jeunes collaborateurs ayant eu une première expérience SG sous la forme d'un stage, d'un VIE ou d'un contrat d'alternance constituent notre principal et premier vivier.



EMPLOI

11	EFFECTIFS		2018	2017	2016
111	Effectif rémunéré au 31 décembre	Techniciens	16 753	17 671	18 313
		Cadres	25 102	24 107	23 283
		Total	41 855	41 778	41 596
111bis	Effectif absent sans solde	Techniciens	771	791	860
		Cadres	531	544	540
		Total	1 302	1 335	1 400
	Salariés détachés	Techniciens	140	159	161
		Cadres	1 282	1 324	1 305
		Total	1 422	1 483	1 466
	Salariés détachés accueillis	Techniciens	22	32	36
		Cadres	168	206	251
		Total	190	238	287
111ter	Effectif total (rémunéré au 31 décembre, absents, détachés et personnel de ménage)	Techniciens	17 664	18 621	19 334
		Cadres	26 915	25 975	25 128
		Total	44 579	44 596	44 462
111qrt	Effectif à temps partiel en équivalent temps plein	Techniciens	1 996	2 036	2 132
		Cadres	1 650	1 592	1 494
		Total	3 646	3 628	3 627
112	Effectif permanent à plein-temps	Technicien	11 088	11 962	12 598
		Cadres	21 465	20 734	20 396
		Total	32 553	32 696	32 994

Salariés inscrits à l'effectif, présents ou en stage et absents recevant un plein ou un demi-salaire.

Effectif des salariés hors période d'essai à plein temps ; il est inférieur au chiffre de l'indicateur 111 qui comprend les salariés à temps partiel (cf. Ind 414).

EMPLOI

11	EFFECTIFS (suite)		2018	2017	2016
113	Nombre de salariés titulaires d'un contrat de travail à durée déterminée au 31 décembre	Techniciens	2 674	2 691	2 472
		Cadres	167	158	146
		Total	2 841	2 849	2 618
114	Effectif mensuel moyen	Technicien	17 249	17 795	18 323
		Cadres	24 633	23 571	22 804
		Total	41 882	41 365	41 127
115	Hommes	Techniciens	4 708	4 999	5 231
		Cadres	13 414	12 974	12 640
		Total	18 122	17 973	17 871
	Femmes	Techniciens	12 023	12 648	13 053
		Cadres	11 688	11 133	10 643
		Total	23 711	23 781	23 696

Moyenne des effectifs rémunérés des 12 mois de l'année.

11	EFFECTIFS (suite)		2018	2017	2016	
116	Répartition par âge de l'effectif rémunéré au 31 décembre	moins de 25 ans	Techniciens	2 204	2 462	2 575
Cadres			494	421	384	
Total			2 698	2 883	2 959	
de 25 à 34 ans		Techniciens	4 605	5 070	5 554	
		Cadres	6 218	6 248	6 383	
		Total	10 823	11 318	11 937	
de 35 à 44 ans		Techniciens	4 701	4 637	4 424	
		Cadres	9 245	8 994	8 585	
		Total	13 946	13 631	13 009	
de 45 à 54 ans		Techniciens	2 605	2 881	3 123	
		Cadres	6 331	5 892	5 565	
		Total	8 936	8 773	8 688	
de 55 à 59 ans		Techniciens	2 114	2 124	2 150	
		Cadres	2 145	1 926	1 771	
		Total	4 259	4 050	3 921	
60 ans et plus		Techniciens	502	473	458	
		Cadres	669	626	595	
		Total	1 171	1 099	1 053	



11	EFFECTIFS (suite)		2018	2017	2016	
117	Répartition par ancienneté de l'effectif rémunéré au 31 décembre	moins de 5 ans	Techniciens	4 738	5 015	5 107
			Cadres	6 244	5 498	4 702
			Total	10 982	10 513	9 809
		de 5 à 9 ans	Techniciens	2 532	2 968	3 596
			Cadres	3 995	4 862	6 043
			Total	6 527	7 830	9 639
		de 10 à 19 ans	Techniciens	5 602	5 409	4 872
			Cadres	9 441	8 562	7 513
			Total	15 043	13 971	12 385
		de 20 à 29 ans	Techniciens	1 173	1 198	1 250
			Cadres	3 296	3 054	2 950
			Total	4 469	4 252	4 200
		30 ans et plus	Techniciens	2 686	3 057	3 459
			Cadres	2 126	2 131	2 075
			Total	4 812	5 188	5 534
118	Répartition de l'effectif rémunéré au 31 décembre selon la nationalité	Français	Techniciens	16 306	17 269	17 958
			Cadres	23 755	22 972	22 266
			Total	40 061	40 241	40 224
		Étrangers	Techniciens	425	378	326
			Cadres	1 346	1 135	1 017
			Total	1 771	1 513	1 343
119	Répartition de l'effectif rémunéré au 31 décembre selon une structure de qualification détaillée	Techniciens niveaux A, B, C	2 448	2 903	3 372	
		Techniciens niveaux D, E	8 440	8 849	8 906	
		Techniciens niveaux F, G	5 843	5 895	6 006	
		Cadres niveaux H, I	15 399	15 045	14 640	
		Cadres niveaux J, K	8 544	7 913	7 527	
		Cadres hors classification	1 159	1 149	1 116	



12	TRAVAILLEURS EXTÉRIEURS ET DIVERS	2018	2017	2016
121	Nombre de travailleurs appartenant à une entreprise extérieure	9 872	9 622	8 749
122	Nombre de stagiaires (écoles, universités)	3 276	3 609	3 705
122 bis	Nombre d'auxiliaires de vacances	3 125	5 527	5 940
123	Nombre moyen mensuel de travailleurs intérimaires	510	550	552
124	Durée moyenne des contrats de travail temporaire (en jours)	32,8	25,1	29,6
125	Nombre total d'heures effectuées par le personnel de ménage	19 154	22 084	26 965

Nombre de salariés d'entreprises extérieures exerçant une activité dans les locaux Société Générale, à l'exclusion des intérimaires.

13	EMBAUCHES AU COURS DE L'ANNÉE CONSIDÉRÉE	2018	2017	2016	
131	Nombre d'embauches par contrats à durée indéterminée	Techniciens	775	717	1 056
		Cadres	2 375	2 037	1 775
		Total	3 150	2 754	2 831
132	Nombre d'embauches par contrats à durée déterminée	Techniciens	3 123	2 995	2 726
		Cadres	500	422	475
		Total	3 623	3 417	3 201
133	Nombre d'embauche de travailleurs saisonniers	Techniciens	0	0	0
		Cadres	0	0	0
		Total	0	0	0
134	Nombre d'embauches de salariés de moins de 25 ans	Techniciens	231	252	379
		Cadres	426	397	335
		Total	657	649	714

14	DÉPARTS AU COURS DE L'ANNÉE CONSIDÉRÉE	2018	2017	2016
141	Techniciens	4 273	3 898	3 728
	Total des départs	2 516	2 134	2 117
	Total	6 789	6 032	5 845
142	Techniciens	438	433	369
	Nombre de démissions	1 043	867	704
	Total	1 481	1 300	1 073
142 bis	Techniciens	26	32	35
	Nombre de ruptures conventionnelles	55	61	45
	Total	81	93	80
143	Techniciens	126	9	12
	Nombre de licenciements pour cause économique	36	17	181
	Total	162	26	193
	dont départs en retraite et pré-retraite	0	0	0
144	Techniciens	137	137	101
	Nombre de licenciements pour autres causes	161	136	138
	Total	298	273	239
145	Techniciens	2 897	2 570	2 447
	Nombre de fins de contrats à durée déterminée	724	616	652
	Total	3 621	3 186	3 099
146	Techniciens	196	197	244
	Nombre de départs avant fin de période d'essai	202	132	151
	Total	398	329	395
147	Techniciens	436	492	501
	Nombre de départs en retraite et pré-retraite	281	293	233
	Total	717	785	734
148	Techniciens	17	28	19
	Nombre de décès	14	12	13
10	Total	31	40	32



15		PROMOTIONS	2018	2017	2016
151		Nombre de salariés promus à un niveau supérieur	3 899	3 759	3 536
		dont techniciens promus cadres	355	321	362
16		CHÔMAGE	2018	2017	2016
161		Nombre de salariés mis au chômage partiel	0	0	0
		Techniciens	0	0	0
		Cadres	0	0	0
		Total	0	0	0
162		Nombre total d'heures de chômage partiel	0	0	0
		Techniciens	0	0	0
		Cadres	0	0	0
		Total	0	0	0
17		HANDICAPÉS	2018	2017	2016
171		Nombre de travailleurs au sens de l'article L. 5212-13 du Code du travail	1 706	1 633	1 592
		dont nombre de travailleurs au sens de la DOETH	1 380	1 244	1 193
18		ABSENTÉISME	2018	2017	2016
181		Nombre de journées d'absence	7,20	7,10	6,80
		Techniciens	7,20	7,10	6,80
		Cadres	3,86	3,98	3,83
		Nombre total de journées payées (en %)	5,23	5,32	5,15
		Total	5,23	5,32	5,15
181 bis		Nombre de journées d'absence	453 533	460 829	454 842
		Techniciens	453 533	460 829	454 842
		Cadres	346 644	342 653	318 633
		Total	800 177	803 482	773 475
182		Dont nombre de journées d'absence pour maladie	268 919	266 633	245 360
		Techniciens	268 919	266 633	245 360
		Cadres	164 374	155 046	133 861
		Total	433 293	421 679	379 221

L'article L. 5212-13 du code du travail énumère les motifs de reconnaissance du statut de travailleur en situation de handicap, que le salarié soit présent ou absent de l'entreprise. Tous les établissements de plus et moins de 20 salariés sont pris en compte dans la déclaration officielle (DOETH = Déclaration obligatoire d'emploi des travailleurs handicapés). Cependant depuis 2009, les travailleurs en situation de handicap ayant moins de 6 mois de travail effectif sont décomptés selon leur temps de présence.

18	ABSENTÉISME (suite)		2018	2017	2016	
183	Répartition des absences pour maladie selon leur durée	jusqu'à 3 jours	Techniciens	25 258	26 192	24 279
			Cadres	16 383	15 457	14 774
			Total	41 641	41 649	39 053
		de 4 à 30 jours	Techniciens	76 973	76 341	71 604
			Cadres	51 575	47 712	43 255
			Total	128 548	124 053	114 859
		de 31 à 60 jours	Techniciens	33 727	34 856	32 832
			Cadres	22 814	22 581	18 061
			Total	56 541	57 437	50 893
		plus de 60 jours	Techniciens	132 961	129 244	116 645
			Cadres	73 602	69 296	57 771
			Total	206 563	198 540	174 416
184	Dont nombre de journées d'absence pour accidents de travail et de trajet	Techniciens	10 546	11 550	10 138	
		Cadres	5 526	5 610	5 180	
		Total	16 072	17 160	15 318	
185	Dont nombre de journées d'absence pour maternité	Techniciens	143 582	151 920	172 742	
		Cadres	144 288	150 961	151 953	
		Total	287 870	302 881	324 695	
186	Dont nombre de journées d'absence pour congés autorisés (événements familiaux, congés spéciaux pour les salariés chargés de famille)	Techniciens	22 321	23 875	21 755	
		Cadres	28 436	28 146	25 423	
		Total	50 757	52 021	47 178	
187	Dont nombre de journées d'absence pour d'autres causes (examens, colonies de vacances, jeunesse et sports)	Techniciens	8 165	6 851	4 847	
		Cadres	4 020	2 890	2 216	
		Total	12 185	9 741	7 063	



RÉMUNÉRATIONS ET CHARGES ACCESSOIRES

Pour soutenir notre développement et faire la différence sur nos marchés, nous avons besoin d'attirer des talents, motiver et fidéliser nos collaborateurs, notamment en leur assurant une rémunération globale compétitive. Celle-ci inclut une rémunération monétaire, reconnaissant la contribution de chacun au développement de l'entreprise, et des avantages sociaux.

Nous sommes engagés dans une politique globale de non discrimination et de diversité notamment par de multiples actions en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, en particulier des budgets dédiés à la résorption des écarts salariaux non justifiés entre les femmes et les hommes. L'entreprise a renouvelé son accord égalité professionnelle et a publié en mars 2019, son index égalité professionnelle qui atteint 85 points sur un maximum de 100 points pour l'année 2018.

Nos collaborateurs sont aussi associés au développement du Groupe par notre politique d'actionnariat salarié. Fin 2018, les salariés et anciens collaborateurs détenaient 6,17 % du capital social et 10,91 % des droits de vote, dans le cadre des Plans d'Épargne d'Entreprise et des Plans d'Épargne de Groupe.

Les collaborateurs de SGPM obtiennent une vision complète et synthétique des éléments qui composent leur rémunération globale grâce au Bilan social individuel (BSI). Chaque année dans l'enquête de satisfaction, ce document clair et facile à comprendre est plébiscité par les collaborateurs.



**RÉMUNÉRATIONS
ET CHARGES
ACCESSOIRES**

21	MONTANT DES RÉMUNÉRATIONS		2018	2017	2016	
211 bis			4 696	4 559	4 506	
Rémunération mensuelle moyenne (en €)	Techniciens niveaux A, B, C	Hommes	1 377	1 386	1 456	
		Femmes	1 543	1 601	1 674	
	Techniciens niveaux D, E	Hommes	2 594	2 561	2 537	
		Femmes	2 637	2 603	2 580	
	Techniciens niveaux F, G	Hommes	3 326	3 314	3 297	
		Femmes	3 279	3 243	3 215	
	Cadres niveaux H, I	Hommes	4 621	4 587	4 600	
		Femmes	4 232	4 185	4 162	
	Cadres niveaux J, K	Hommes	8 448	8 413	8 478	
		Femmes	7 331	7 280	7 317	
	Cadres hors classification	Hommes	15 460	15 354	15 559	
		Femmes	14 893	14 762	15 332	
	212 bis			16,8	16,9	17,2
	Part des primes dans la déclaration annuelle (en %)	Techniciens niveaux A, B, C	Hommes	2,2	3,1	3,3
Femmes			3,5	4,3	4,5	
Techniciens niveaux D, E		Hommes	8,0	7,7	7,5	
		Femmes	7,9	7,7	7,3	
Techniciens niveaux F, G		Hommes	9,7	9,7	9,2	
		Femmes	9,2	8,8	8,5	
Cadres niveaux H, I		Hommes	13,6	14,0	14,6	
		Femmes	11,3	11,1	11,3	
Cadres niveaux J, K		Hommes	24,8	25,7	26,5	
		Femmes	19,4	19,5	19,9	
Cadres hors classification		Hommes	37,1	37,8	39,2	
		Femmes	36,1	36,5	38,9	

Rémunération brute annuelle totale (primes et indemnités comprises) ramenée à 12 versements égaux.

21	MONTANT DES RÉMUNÉRATIONS (suite)	2018	2017	2016
213	moins de 18 000 €	4,1	4,5	4,5
	de 18 000 € à 21 000 €	0,6	0,6	0,6
	de 21 000 € à 24 000 €	0,8	0,8	1,2
	de 24 000 € à 27 000 €	2,6	3,7	4,4
	de 27 000 € à 36 000 €	20,4	21,7	22,7
	de 36 000 € à 54 000 €	34,4	34,2	33,2
	de 54 000 € à 100 000 €	28,9	27,0	25,9
	plus de 100 000 €	8,3	7,6	7,5

22	HIÉRARCHIE DES RÉMUNÉRATIONS	2018	2017	2016
221	Rapport entre la moyenne des rémunérations des 10 % des salariés touchant les rémunérations les plus élevées et celle correspondant aux 10 % des salariés touchant les rémunérations les moins élevées	6,8	7,0	7,3
222	Montant global des dix rémunérations les plus élevées (en milliers d'€)	28 801	44 332	33 046

23	MODE DE CALCUL DES RÉMUNÉRATIONS	2018	2017	2016
231	Pourcentage des salariés dont le salaire dépend, en tout ou partie, du rendement	0	0	0
231 bis	Techniciens	0	0	0
	Nombre de salariés ayant perçu une commission Cadres	0	0	0
	Total	0	0	0
232	Pourcentage des ouvriers payés au mois sur la base de l'horaire affiché	0	0	0

24	CHARGES ACCESSOIRES	2018	2017	2016
241	Avantages sociaux dans l'entreprise	Voir : • Dispositif salarial et social • Notices d'information Prévoyance et Mutuelle		

Il s'agit de la rémunération perçue au cours de l'année, c'est à dire incluant les parts variables versées au titre des résultats du ou des exercices précédents.

24	CHARGES ACCESSOIRES (suite)		2018	2017	2016
242	Montant des versements effectués à des entreprises de travail temporaire (en millions d'€)		31,2	32,4	30,2
25	CHARGE SALARIALE GLOBALE		2018	2017	2016
251	Frais de personnel		46,3	57,4	38,2
	Produit net bancaire (en %)				
26	PARTICIPATION FINANCIÈRE (en millions d'€)		2018	2017	2016
261			11,07	9,05	14,73
	Réserve spéciale de participation (en millions d'€)	dont :			
		– participation au titre de l'exercice	11,05	9,04	14,72
		– rappel au titre des années antérieures	0,00	0,00	0,00
		– intérêts de retard	0,02	0,01	0,01
	Intéressement (en millions d'€)		106,12	91,14	101,23
		dont :			
		– intérêts de retard	0,20	0,06	0,05
	Prime exceptionnelle (Supplément d'intéressement)		42,00	42,00	0,00
	Rémunération Financière Totale		159,2	142,2	115,9
262	Montant moyen de la participation par salarié bénéficiaire (en €)	Ensemble	241	203	328
		Techniciens	138	125	204
		Cadres	310	260	426
262 bis	Montant moyen de l'intéressement par salarié bénéficiaire (en €)	Ensemble	2 330	2 104	2 343
		Techniciens	1 775	1 695	1 731
		Cadres	2 700	2 393	2 805
262 ter	Montant de la prime exceptionnelle par salarié bénéficiaire (en €)		917	909	0
263	Part du capital détenu par les salariés grâce à un système de participation (en %)		6,17	5,93	6,61
264	Abondements versés par l'entreprise aux fonds communs de placement (brut en millions d'€)		59,5	46,3	48,5



CONDITIONS D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ

Nous assurons une veille permanente sur des risques susceptibles d'affecter la santé de nos équipes, en menant des campagnes de prévention au plus près du terrain.

Les collaborateurs ont été sensibilisés à diverses thématiques liées à leur santé, comme les gestes de 1^{er} secours, les gestes et postures et la prévention du cancer du sein, par le biais notamment d'ateliers organisés par le service de santé au travail.

Nous avons suivi la mise en place des plans d'actions de l'enquête d'évaluation des conditions de vie au travail menée en mars 2018. En septembre 2019, cette enquête sera fusionnée avec le baromètre employeur en une enquête unique intitulée le baromètre collaborateurs.



31	ACCIDENTS DE TRAVAIL ET DE TRAJET		2018	2017	2016	
311	Nombre d'accidents de travail avec arrêt	Techniciens	142	138	173	
		Cadres	72	90	72	
		Total	214	228	245	
312	Nombre de journées d'absence pour accident de travail	Techniciens	4 752	5 133	4 404	
		Cadres	2 138	2 506	2 418	
		Total	6 890	7 639	6 822	
313	Nombre d'incapacités permanentes (partielles ou totales) notifiées à l'entreprise	Français	1	1	0	
		Étrangers	0	0	0	
		Total	1	1	0	
314	Nombre d'accidents mortels	Techniciens	0	0	0	
		de travail	Cadres	0	0	0
			Total	0	0	0
		de trajet	Techniciens	0	1	0
			Cadres	0	0	0
			Total	0	1	0
315	Nombre d'accidents de trajet ayant entraîné un arrêt de travail	Techniciens	240	254	241	
		Cadres	146	149	140	
		Total	386	403	381	
316	Nombre d'accidents dont est victime le personnel temporaire ou de prestations de service dans l'entreprise		67	108	80	



32	RÉPARTITION DES ACCIDENTS DE TRAVAIL PAR ÉLÉMENTS MATÉRIELS	2018	2017	2016
321	Nombre d'accidents liés à l'existence de risques graves (codes 32 à 40)	0	0	0
322	Nombre d'accidents liés à des chutes avec dénivelation (code 02)	60	56	61
323	Nombre d'accidents occasionnés par des machines à l'exception de ceux liés aux codes ci-dessus (codes 09 à 30)	0	0	0
324	Nombre d'accidents de manutention, déplacement, stockage (codes 01, 03, 04, 06, 07, 08)	150	162	179
325	Nombre d'accidents occasionnés par des objets, masses, particules en mouvement accidentel (code 05)	8	8	6
326	Autres cas	245	258	253
	dont déclarations consécutives à des hold-up	0	3	7

Conformément au code de classification des éléments matériels des accidents du travail (arrêté du 10-10-1974 sur les comités ou organismes professionnels d'hygiène et de sécurité).

33	MALADIES PROFESSIONNELLES	2018	2017	2016
331	Nombre et dénomination des maladies professionnelles déclarées à la Sécurité Sociale	1	3	1
332	Nombre de salariés atteints par des affections pathologiques à caractère professionnel	0	0	0
333	Nombre de déclarations par l'employeur de procédés de travail susceptibles de provoquer des maladies professionnelles	2	2	2

34	COMITÉS D'HYGIÈNE, DE SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL	2018	2017	2016
341	Nombre de réunions des CHSCT	713	734	865

35	DÉPENSES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ	2018	2017	2016
351	Effectif formé à la sécurité	7 451	8 019	8 778
352	Évaluation des dépenses de sécurité présentées dans l'entreprise et prévues pour l'année suivante (en millions d'€)	59,2	72,2	78,3
353	Dépenses réalisées dans l'année (en millions d'€)	70,0	80,4	90,2

Dépenses concernant la sécurité des personnes (et non celle des biens).

AUTRES CONDITIONS DE TRAVAIL

Pour Société Générale, la qualité de vie au travail permet d'accompagner les collaborateurs dans la transformation de l'entreprise. Elle est par ailleurs source d'engagement et de performance. Notre programme *Life at Work* porte sur 6 axes majeurs :

- ① **L'EFFICACITÉ INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE** (et les méthodes de travail efficaces)
- ② **LA SANTÉ ET LA PRÉVENTION**
- ③ **LE TÉLÉTRAVAIL ET LES NOUVEAUX MODES D'ORGANISATIONS** (nous comptons près de 9 000 télétravailleurs en France au 31/12/2018)
- ④ **L'ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL** (espaces de travail favorisant convivialité, interactions et coopération, tel que le nouvel ensemble immobilier des Dunes)
- ⑤ **L'ACCOMPAGNEMENT DES MOMENTS CLÉS DE LA VIE**
- ⑥ **L'ÉVOLUTION DE LA CULTURE MANAGÉRIALE** (favorisant le dialogue au sein des équipes)



41	DURÉE ET AMÉNAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL		2018	2017	2016
411	Horaire hebdomadaire moyen affiché (en heures)		39h	39h	39h
412	Nombre de salariés ayant bénéficié d'un repos compensateur	par le système légal			
		Techniciens	47	56	47
		Cadres	20	19	20
		Total	67	75	67
		par un système conventionnel			
		Techniciens	0	0	0
	Cadres	0	0	0	
	Total	0	0	0	
413	Nombre de salariés bénéficiant d'un système d'horaires individualisés				
		Techniciens	3 658	3 837	4 047
		Cadres	872	944	968
		Total	4 530	4 781	5 015
414	Nombre de salariés occupés à temps partiel au 31 décembre				
		Techniciens	2 695	2 744	2 849
		Cadres	2 092	2 000	1 867
		Total	4 787	4 744	4 716
	dont mi-temps (=1)+(2)+(3))				
		Techniciens	625	619	586
		Cadres	316	262	198
		Total	941	881	784
	Société Générale (1)				
		Techniciens	162	174	157
		Cadres	96	65	50
		Total	258	239	207
	Maladie (2)				
		Technicien	278	282	270
		Cadres	107	89	78
		Total	385	371	348
	Sécurité Sociale (3)				
		Techniciens	186	163	159
		Cadres	113	108	70
		Total	299	271	229

À l'exception de l'Établissement de Nantes - Accord du 15 mai 1997 (32h) et des agences à 37h22.

(1) Mi-temps Société Générale non liés à la maladie.

(2) Mi-temps maladie (titulaire de pension invalidité ou prescription médicale).

(3) Mi-temps thérapeutiques.

41	DURÉE ET AMÉNAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL (suite)	2018	2017	2016
415	Nombre de salariés ayant bénéficié tout au long de l'année de 2 jours de repos hebdomadaires consécutifs		Tous les salariés (sauf quelques cas particuliers)	
416	Nombre moyen de jours de congés annuels	26	26	26
417	dont jours fériés par :	29	28	29
	Nombre de jours de repos			
	repos le samedi	9	9	8
	repos le lundi	7	5	5
42	ORGANISATION ET CONTENU DU TRAVAIL	2018	2017	2016
421	Techniciens	31	40	46
	Cadres	5	5	4
	Total	36	45	50
43	CONDITIONS PHYSIQUES DE TRAVAIL	2018	2017	2016
431	Nombre de personnes exposées de façon habituelle et régulière à plus de 80 décibels à leur poste de travail	33	7	9
432	Nombre de prélèvements, d'analyses de produits toxiques et de mesures	2 395	2 704	2 979

Non compris les jours supplémentaires pour congés hors période ni les diverses majorations.

Sauf les cadres au forfait (25 j) et les salariés travaillant dans les agences à 37h22 (19 j)

Nouveau seuil à 80 décibels au lieu de 85 décibels

44	TRANSFORMATION DE L'ORGANISATION DU TRAVAIL		2018	2017	2016
441	Nombre de salariés concernés par des expériences de transformation de l'organisation du travail améliorant son contenu	Guichetiers payeurs - Caisses automatiques			
		Regroupement et réorganisation de services			
		Intégration procédures - Micro-informatique			
		Informatisation			
	Total				

Devant la diversité des expériences et leur caractère ponctuel et local, il est impossible de les comptabiliser

45	DÉPENSES D'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL (en millions d'€)		2018	2017	2016
451	Évaluation budgétaire du programme d'amélioration des conditions de travail prévu pour l'année suivante		107,8	148,6	129,9
452	Dépenses réalisées dans l'année		83,8	86,6	106,6

Dépenses d'aménagement intérieur des locaux. Les dépenses d'hygiène et de sécurité figurent aux indicateurs [352](#) et [353](#).

FORMATION

Nous prenons en compte les besoins de l'entreprise, ceux de nos clients et leurs évolutions futures pour développer les compétences et favoriser l'employabilité de nos collaborateurs sur le long terme.

La modernisation de l'offre de formation se poursuit, en parallèle des canaux traditionnels de formation, par le biais de la formation à distance (MOOC⁽¹⁾, rapid learning⁽²⁾, classes virtuelles, micro learning...), des apprentissages en cours d'emploi (comme les quizz rapides sur des mises en situation) et de dispositifs plus informels (communautés d'échange digitales, compagnonnage renforcé, Share & learns⁽³⁾...). Toutes ces solutions permettent aux collaborateurs de se développer sur les thèmes de leur choix, à leur rythme et depuis le lieu de leur choix, tout en facilitant l'ancrage des apprentissages.

En 2018, les dispositifs de formation ont répondu aux principaux enjeux des métiers : la consolidation de la relation avec le client, les défis que représentent la transition digitale et les contraintes réglementaires accrues. Le développement de la culture managériale reste également un objectif stratégique, tout comme la poursuite du déploiement du programme "Culture et Conduite".

(1) Massive Open Online Course – cours en ligne ouvert massivement.

(2) Modules e-learning de 15 à 20 minutes conçus en interne par les experts métier.

(3) Réunion informelle de partage de bonnes pratiques.



51	FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE		2018	2017	2016
511	Pourcentage de la masse salariale consacré à la formation continue		3,08 %	2,95 %	3,02 %
512	Montant consacré à la formation continue (en millions d'€)				
		Fonctionnement des stages organisés dans l'entreprise	19,1	21,1	21,5
		Rémunérations versées aux stagiaires	28,2	24,9	23,5
		Formation effectuée en application de conventions	9,4	7,5	9,8
		Versements FONGECIF	5,3	5,3	5,1
		Versements au Trésor et autres (dont contribution OPCA 0,4%)	15,0	15,0	15,0
		Allocation formation	0,00	0,00	0,00
		Total	77,0	73,8	75,0
513	Nombre de salariés formés		42 075	39 806	40 244
	Hommes	Techniciens	4 232	4 282	4 512
		Cadres	14 091	12 998	12 999
		Total	18 323	17 280	17 511
	Femmes	Techniciens	11 689	11 565	12 039
		Cadres	12 063	10 961	10 694
		Total	23 752	22 526	22 733
514	Nombre d'heures de formation rémunérées		871 797	832 332	832 727
	Hommes	Techniciens	100 545	107 867	107 849
		Cadres	259 606	239 038	238 734
		Total	360 151	346 905	346 583
	Femmes	Techniciens	263 788	260 631	256 483
		Cadres	247 858	224 795	229 661
		Total	511 647	485 427	486 144

En application des évolutions réglementaires à compter de 2016, les formations prises en compte sont les formations présentielles ou distancielles qui répondent à la définition d'une action de formation conformément au décret n° 2014-935 du 20 août 2014.

51	FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE (suite)		2018	2017	2016	
515	Nombre d'heures de formation non rémunérées	Hommes	Techniciens	0	0	
Cadres			0	0		
Total			0	0		
Femmes		Techniciens	0	0		
		Cadres	0	0		
		Total	0	0		
516		Nombre de participants		628 737	319 004	307 654
Décomposition par type de formation		Adaptation au poste de travail	Hommes	237 517	127 621	127 421
	Femmes		390 862	190 875	173 835	
	Maintien d'un emploi ou évolution d'un emploi	Hommes	0	0	0	
		Femmes	0	0	0	
	Développement des compétences	Hommes	129	135	2 188	
		Femmes	229	372	4 189	
	DIF	Hommes	0	0	5	
		Femmes	0	0	16	
	Total	Hommes	237 646	127 757	129 614	
		Femmes	391 091	191 247	178 040	

Les actions de formation sont décomposées selon la typologie légale conformément au décret n° 2014-935 du 20 août 2014.

51	FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE (suite)		2018	2017	2016
516 (suite)	Heures rémunérées		871 797	832 332	832 727
Décomposition par type de formation (suite)	Adaptation au poste de travail	Hommes	359 567	346 062	334 494
		Femmes	510 712	483 182	463 008
	Maintien d'un emploi ou évolution d'un emploi	Hommes	0	0	0
		Femmes	0	0	0
	Développement des compétences	Hommes	584	808	12 001
		Femmes	935	2 245	22 828
	DIF	Hommes	0	0	88
		Femmes	0	0	308
	Total	Hommes	360 151	346 905	346 583
		Femmes	511 647	485 427	486 144
	Heures non rémunérées		0	0	0
	Adaptation au poste de travail	Hommes	0	0	0
		Femmes	0	0	0
	Maintien d'un emploi ou évolution d'un emploi	Hommes	0	0	0
		Femmes	0	0	0
	Développement des compétences	Hommes	0	0	0
		Femmes	0	0	0
	DIF	Hommes	0	0	0
Femmes		0	0	0	
Total	Hommes	0	0	0	
	Femmes	0	0	0	



52	CONGÉS FORMATION	2018	2017	2016
521	Nombre de salariés ayant bénéficié d'un congé formation rémunéré	60	57	23
522	Nombre de salariés ayant bénéficié d'un congé formation non rémunéré	0	0	7
523	Nombre de salariés auxquels a été refusé un congé formation	0	0	0

Non compris les actions inscrites dans le plan de formation.

53	APPRENTISSAGE	2018	2017	2016
531	Nombre de contrats d'apprentissage conclus dans l'année	764	819	829

RELATIONS PROFESSIONNELLES

En instaurant depuis 2013 des instances de dialogue et de concertation sur la stratégie de l'entreprise, Société Générale et les organisations syndicales nationales ont ancré le dialogue social autour de trois principes essentiels : l'agilité, la visibilité partagée et la responsabilité. En 2018, cela s'est illustré par :

- 2 rencontres avec le Directeur général ou ses représentants à l'occasion du Comité de Groupe européen
- 2 rencontres spécifiques avec le Directeur général présentant la nouvelle gouvernance et les orientations stratégiques de Société Générale
- 4 réunions de l'instance de dialogue et de concertation en présence des membres du Comité exécutif sur les orientations stratégiques et le fondement des projets envisagés
- 5 rencontres avec le Directeur général ou ses représentants lors des plénières du Comité social économique central
- 4 réunions de l'observatoire des métiers sur l'avancement des travaux de Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences (GPEC) pour différentes filières, dont la Banque de détail, les Services Financiers Spécialisés et la Gestion des Flux et Paiements, et des passerelles autour des métiers de la conformité, de la méthode agile, et du déploiement de la plateforme d'auto déclaration des compétences, de l'accompagnement des collaborateurs dans leur développement et leur projet professionnel au sein de BDDF
- la poursuite d'un dialogue constructif autour des 18 accords négociés (tels que l'accord sur l'accompagnement social de la transformation de la banque de détail en France, l'accord sur les conditions de vie au travail, l'avenant à l'accord sur le don de jours de repos à un salarié parent d'un enfant gravement malade, l'accord sur la mise en place des CSE d'établissement au sein du réseau et des services centraux hors région parisienne de Société Générale, l'accord sur la mise en place du Comité Social et Economique d'établissement des Services Centraux Parisiens et l'accord sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

Par ailleurs, en 2018, des négociations ont été engagées avec l'UNI GLOBAL UNION en vue du renouvellement de l'accord sur les droits fondamentaux au travail qui ont aboutis à la conclusion d'un accord en février 2019.



61	REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL		2018	2017	2016
611	Participation aux élections (par collège) pour les CE renouvelés dans l'année (en %)	Délégués du personnel Techniciens	-	74,8	74,8
		Cadres	-	42,4	42,4
		Comité d'établissement/ CSEE Techniciens	78,5	73,7	74,8
		Cadres	81,0	41,1	42,7
612	Volume global des crédits d'heures	Comité d'établissement/CSEE	128 880	154 800	156 720
		(nombre de membres)	537	645	653
		Délégués du personnel	133 740	154 620	151 560
		(nombre de délégués)	743	859	842
		Délégués syndicaux	57 516	59 592	57 000
		(nombre de délégués)	267	272	263
613	Nombre de réunions avec les représentants du personnel	CCE/CSEC sessions ordinaires	5	5	5
		sessions extraordinaires	0	0	3
		séance constitutive	1	0	0
		Comité d'approbation des PV du CCE/CSEC	5	5	5
		ICCHSCT	NC	1	1
		C.E./CSEE	1/mois	1/mois	1/mois
		(nombre de C.E./CSEE)	114	124	131
		Commissions spécialisées (commissions et sous-commissions du Comité Central)	117	151	164
		Commission française	1	1	2
		Comité d'Entreprise Européen	2	2	2
		Délégués du personnel	1/mois	1/mois	1/mois
		(nombre de délégations)	127	137	143
Délégués syndicaux nationaux	61	68	94		
Délégués syndicaux	0	0	0		

Non compris le temps passé en réunion avec l'employeur, et les crédits spéciaux des C.H.S.C.T.
CCE = Comité Central d'Entreprise
CHSCT = Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail

61

REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL (suite)

614

Dates de signature et objets des accords signés dans l'entreprise et dans la profession

2018	2017	2016
1 – PROTOCOLES D'ACCORD ÉLECTORAL		
2 – ACCORDS SALARIAUX		
19 décembre 2018 Accord Salarial 2019.	5 décembre 2017 Accord Salarial 2018.	8 décembre 2016 Accord Salarial 2017.
3 – ACCORDS DIVERS AU SEIN DE LA PROFESSION		
10 décembre 2018 Avenant à l'accord du 29/02/2016 relatif au parcours professionnel des représentants du personnel	13 janvier 2017 Accord salarial.	29 février 2016 Accord sur le parcours professionnel des représentants du personnel.
	17 mars 2017 Accord relatif à l'égalité professionnelle à la mixité et la parité entre les femmes et les hommes de la banque.	30 mai 2016 Accord relatif à la sécurité des points de vente bancaires.
	21 novembre 2017 Accord d'intéressement de branche des banques.	15 décembre 2016 Accord Salarial.



REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL (suite)

2018

2017

2016

4 – ACCORDS SIGNÉS AU SEIN DE L'ENTREPRISE

16 janvier 2018

Accord relatif au rattachement de l'immeuble Ampère E+ aux instances représentatives de l'établissement des services centraux parisiens.

7 février 2018

Avenant n°2 à l'accord sur l'évolution des métiers, des compétences et de l'emploi du 18 février 2016.

1^{er} mars 2018

Accord sur l'accompagnement social de la transformation de la banque de détail en France.

1^{er} mars 2018

Avenant à l'accord du 11 décembre 2015 relatif au dispositif d'accompagnement du projet de Société Générale concernant l'évolution de la relation client, l'optimisation du maillage agences et la prise en charge de l'accueil des clients par les conseillers clientèle.

8 mars 2018

Avenant à l'accord de méthode et d'accompagnement social du projet d'évolution de l'organisation des pôles services Clients non pérennes du 24 octobre 2016.

18 mai 2018

Accord sur le rattachement de l'établissement RESG/GTS/ORL.

18 mai 2018

Règlement du plan d'épargne retraite collectif de SOCIETE GENERALE (PERCO SG).

8 juin 2018

Accord sur les conditions de vie au travail.

16 janvier 2017

Accord collectif relatif au régime de retraite supplémentaire à cotisations définies.

16 janvier 2017

Avenant n°1 à l'accord sur l'évolution des métiers, des compétences et de l'emploi du 18 février 2016.

6 février 2017

Avenant n°2 au règlement du plan d'épargne entreprise de SOCIETE GENERALE.

13 mars 2017

Avenant n°7 au règlement du plan d'épargne groupe de SOCIETE GENERALE.

16 mars 2017

Accord sur la perte de qualité d'établissements distincts des AEP de Paris rive gauche entreprises et la création d'un établissement distinct sur l'AEP fusionnée.

19 avril 2017

Accord relatif aux moyens et à l'expression de droit syndical et social à SOCIETE GENERALE.

28 juin 2017

Règlement du Plan d'épargne d'entreprise de Société Générale.

28 juin 2017

Accord d'intéressement de Société Générale portant sur les exercices 2017, 2018 et 2019.

6 novembre 2017

Accord relatif à la prorogation des mandats des instances représentatives du personnel des établissements de SOCIETE GENERALE.

18 février 2016

Accord sur l'évolution des métiers, des compétences et de l'emploi.

4 avril 2016

Accord collectif portant sur les sièges et la durée de mandats des CHSCT des SERVICES CENTRAUX PARISIENS.

4 avril 2016

Accord d'Etablissement portant sur la mise en place au sein de l'établissement Services Centraux Parisiens (SCP) d'une instance de coordination des CHSCT.

13 mai 2016

Avenant n°1 au règlement du plan d'épargne retraite collectif de SOCIETE GENERALE (PERCO SG).

13 mai 2016

Avenant n°6 à l'accord d'aménagement et de réduction du temps de travail du 12 octobre 2000.

31 mai 2016

Accord de méthode et d'accompagnement social du projet de réorganisation des pôles services clients.

24 juin 2016

Accord de méthode et d'accompagnement du projet d'adaptation de l'organisation et des effectifs lignes métiers de la direction des marchés (MARK) et d'Assets management (Lyxor) du pôle GBIS.

8 juillet 2016

Accord de substitution permettant l'adaptation du dispositif conventionnel SGSS France et Nav à celui de Société Générale Personne Morale en application de l'article L2261-14 du code du travail.



REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL (suite)

2018	2017	2016
<p>22 juin 2018 Protocole 2018 à l'avenant à l'accord relatif au Comité d'Entreprise Européen.</p> <p>29 juin 2018 Avenant à l'accord relatif à la constitution, aux moyens et modalités de fonctionnement du Comité Social et Economique Central de SOCIETE GENERALE.</p> <p>10 juillet 2018 Avenant à l'accord sur le don de jours de repos à un salarié parent d'un enfant gravement malade.</p> <p>10 septembre 2018 Accord sur la mise en place des CSE d'Etablissement au sein du réseau et des services centraux hors région parisienne de Société Générale.</p> <p>5 décembre 2018 Accord sur la mise en place du Comité Social et Economique d'Etablissement des Services Centraux Parisiens.</p> <p>19 décembre 2018 Accord sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.</p> <p>19 décembre 2018 Accord relatif à l'indemnité de fin de carrière.</p> <p>19 décembre 2018 Accord relatif à un supplément d'intéressement au titre de l'exercice 2018.</p> <p>19 décembre 2018 Avenant n°2 à l'accord du 7 juillet 2000 sur les médailles du travail.</p>	<p>6 novembre 2017 Accord de substitution permettant l'adaptation du dispositif conventionnel GENEFIM à celui de SOCIETE GENERALE.</p> <p>5 décembre 2017 Accord relatif à un supplément d'intéressement au titre de l'exercice 2017.</p> <p>5 décembre 2017 Avenant à l'accord d'intéressement de SOCIETE GENERALE portant sur les exercices 2017-2019.</p> <p>20 décembre 2017 Accord relatif à la constitution, aux moyens et modalités de fonctionnement du comité social et économique central de Société Générale.</p> <p>20 décembre 2017 Protocole d'accord de désignation des membres du comité social économique central de Société Générale.</p>	<p>7 septembre 2016 Accord sur le don de jours de repos à un salarié parent d'un enfant gravement malade.</p> <p>7 septembre 2016 Avenant n°7 à l'accord d'aménagement et de réduction du temps de travail du 12 octobre 2000.</p> <p>21 septembre 2016 Accord relatif au rattachement de l'immeuble « Collines Sud » aux instances représentatives du personnel des services centraux parisiens.</p> <p>19 octobre 2016 Accord sur le télétravail.</p> <p>24 octobre 2016 Accord de méthode et d'accompagnement social du projet d'évolution de l'organisation des pôles services clients non pérennes (Grenoble, Jemmapes, Rouen, Nice, Nancy, Caen).</p> <p>24 novembre 2016 Accord en faveur de l'emploi et de l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap.</p>



61	REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL (suite)	2018	2017	2016
615	Nombre de salariés bénéficiaires d'un congé de formation économique, sociale et syndicale	157	48	36
62	INFORMATION ET COMMUNICATION	2018	2017	2016
621	Nombre d'heures consacrées aux différentes formes de réunions de personnel Droit d'expression des salariés <i>(nombre de groupes)</i>	0	0	0
622	Procédures d'accueil L'ensemble des informations utiles pour les nouveaux arrivants sont disponibles sur RH online:			
	1 – Programme d'intégration, avec présentation détaillée pour chaque entité			
	2 – Les informations réglementaires :			
	- la convention collective - le règlement intérieur - la charte d'utilisation des moyens de communication électronique - le Code de Conduite - le dispositif de lutte contre la fuite d'information			
	3 – La présentation du groupe Société Générale et ses engagements :			
	- Le Groupe en bref - Stratégie - RSE - Mission Handicap - Culture et conduite			
	4 – La protection sociale :			
	- La mutuelle SG - Le régime de prévoyance			
	5 – L'épargne salariale			
	6 – Un espace vie pratique			
623	Procédures d'information ascendante ou descendante			
	- Sites intranet de Société Générale - SG Business & Communities - Instructions et directives			
624	Procédures d'information ascendante ou descendante			
	- Entretien annuel d'évaluation pour les techniciens et les cadres - Entretien professionnel			



63	PROCÉDURES	2018	2017	2016	
631	Nombre de recours engagés devant les commissions paritaires nationales	7	5	2	
632	Nombre d'instances judiciaires engagées et où l'entreprise est en cause	avec un salarié	55	74	64
		avec un syndicat	0	5	1
		autre	2	2	3
633	Nombre de mises en demeure et de procès-verbaux de l'Inspecteur du Travail	0	7	0	



AUTRES CONDITIONS DE VIE RELEVANT DE L'ENTREPRISE

Nous contribuons activement à la protection sociale de tous nos collaborateurs notamment sur les sujets liés à la santé, la retraite, le décès, l'incapacité et l'invalidité. Ainsi, la mutuelle Société Générale couvre près de 122 400 personnes (membres participants et ayants droit).

Une amélioration de la prise en charge des dépenses de santé de nos collaborateurs a d'ailleurs été mise en place en 2018.

Au travers de divers partenariats locaux, nous offrons également à nos collaborateurs des dispositifs monétaires et non monétaires pour les accompagner dans des moments clés de leur quotidien et contribuer ainsi à leur équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle. Depuis juin 2017, ils peuvent notamment accéder via la plateforme digitale "Moments de vie et avantages" à des offres de services spécifiques à leur profil (salarié aidant, futur parent, parent d'adolescent...) pour gérer leur quotidien et organiser leurs loisirs, à des conditions préférentielles.



71	ŒUVRES SOCIALES (en millions d'€)		2018	2017	2016	
711	Répartition des dépenses de l'entreprise	Logement : versements et frais divers	23,2	23,1	22,6	
		Transport	72,1	70,0	68,2	
		Services médicaux et sociaux	10,8	12,7	11,8	
		Médailles du travail	8,6	8,6	7,0	
		Subventions diverses	0,35	0,34	0,36	
		Allocation vacances	6,8	6,6	6,4	
		Allocation pour frais d'études	4,9	4,6	4,5	
		Allocation de crèche et de garde	12,3	12,3	12,2	
		Total	139,0	138,2	133,1	
	Logement : encours des avances au 31 décembre	2 114,0	2 180,0	2 111,2		
712	Versements effectués	Au CCE	Budget "Activités sociales et culturelles" du Comité Central et des CE/CSEE	25,4	24,6	24,5
			<i>dont budget des C.E./CSEE</i>	12,5	12,3	12,2
		Pour le compte du C.C.E./CSEC	Subvention restauration	42,5	42,3	43,1
			Subvention de fonctionnement du C.C.E./CSEC	2,8	2,7	2,7
			Subvention de fonctionnement des C.E./CSEE	2,3	2,2	2,2
		Total	73,0	71,8	72,5	
72	AUTRES CHARGES SOCIALES (en millions d'€)		2018	2017	2016	
721	Montant des versements patronaux au titre de la maladie et de la prévoyance		421,5	405,2	395,6	
	<i>dont versés à la Sécurité Sociale</i>		353,9	345,7	340,5	
722	Montant des versements patronaux au titre de la retraite		436,7	433,3	422,3	
	<i>dont versés à la Sécurité Sociale</i>		178,5	173,2	170,8	

